

*Annie Fontaine, Frédérique Lapointe et Boromir Vallée Dore*

## **À Québec. Une intervention de proximité pour une meilleure inclusion des personnes en situation d'itinérance**

**S**i la mixité sociale est conçue comme un idéal à atteindre dans certains milieux urbains, le contexte d'inégalités sociales dans lequel elle prend souvent forme entraîne son lot d'injustices pour les personnes moins favorisées. Après avoir décrit l'impact de ces inégalités sur les personnes en situation d'itinérance, le présent article décrit les retombées d'un projet d'intervention de proximité réalisé dans un quartier de la ville de Québec en vue d'y favoriser un vivre ensemble plus juste et harmonieux.

### La violence sociale de la gentrification pour les populations **moins favorisées**

Alors que le quartier Saint-Roch était perçu dans les années 1980 comme un secteur dévitalisé, pauvre et peu fréquentable, un processus de revitalisation participe depuis une trentaine d'années au développement d'activités économiques et de projets améliorant l'environnement physique et l'image du quartier (Vigneau et coll., 2009). Cette nouvelle configuration attire l'investissement des membres de classes supérieures qui voient en Saint-Roch une zone urbaine attractive pour leurs ambitions économiques, résidentielles et sociales (Montero, 2016). Or, ces mouvements résidentiels de la classe moyenne vers des quartiers plus anciens, que la sociologue britannique Ruth Glass (1964) définit sous le terme de « gentrification », entraînent une pression sur les populations

plus défavorisées appelées à se déplacer vers d'autres secteurs ou à se débrouiller dans un quartier où le coût de la vie leur est de moins en moins accessible.

Marquées par l'arrivée de nouveaux résidents et le départ des populations plus anciennes, ces transformations urbaines impactent de manière significative la composition sociale du quartier. En effet, comme en font état d'autres recherches effectuées au cours de la dernière décennie à Saint-Roch, on constate la présence d'une mixité sociale grandissante dans le secteur (Bourgeois, 2008 ; Freedman, 2009 ; Vigneau et coll., 2009). Par mixité sociale, on entend une cohabitation sur un même territoire de « groupes divers par l'âge, l'ethnie, le statut socioprofessionnel ou les revenus » (Bertrand, 2010, p. 66). Ainsi, comme le rapportent les statistiques locales, on note une hausse significative du niveau de vie sur une période de 10 ans, le revenu moyen étant passé de 21 900 \$ à 34 100 \$ (Bouchard et Lavoie, 2011 ; Centre intégré universitaire de santé et services sociaux [CIUSSS] de la Capitale-Nationale, 2016). Par contre, bien que le niveau de défavorisation s'atténue, on constate que les écarts sociaux demeurent bien présents dans le secteur alors que près du tiers de la population des locataires du quartier accordaient en 2016 plus de 30 % de leurs revenus (après impôt) aux frais de logement, comparativement à un taux de 10,4 % pour la ville de Québec.

Dans ce contexte de forte mixité sociale au sein d'un quartier central et dense, les acteurs obligés de se rapprocher d'un point de vue géographique ne tendent pas pour autant naturellement à effectuer des rapprochements sociaux, ce qui se traduit en une forme de cohabitation « tectonique » où les gens peuvent s'éviter bien qu'ils cohabitent un même territoire (Slate, 2006, citée par Freedman, 2009). Certes, certains espaces publics dits « liminaires » servent de lieux de transition et de négociation de nouveaux arrangements sociaux entre les groupes ainsi obligés de cohabiter (Powe, 2010). Or, comme l'appropriation différentielle des espaces publics s'inscrit dans des rapports sociaux inégaux, les modifications de l'espace tendent le plus souvent à favoriser les personnes plus aisées au détriment des groupes défavorisés (Parazelli et coll., 2013).

L'appropriation différentielle de l'espace public en fonction des profils socioéconomiques des acteurs est décrite dans plusieurs recherches portant sur la gentrification. Par exemple, une étude aux environs d'Ottawa

montre que les occupants initiaux du territoire voient dans l'inadéquation du nouveau projet immobilier l'indifférence et la marque d'un rejet symbolique des décideurs, en plus d'y percevoir une menace de minorisation et d'expulsion des résidents du quartier (Benali, 2013). Chez les citoyens du secteur Lachine sur l'Île de Montréal, les résidents décrivent aussi les effets des pressions du marché immobilier qui rendent le parc locatif inabordable pour eux (Bélanger, 2010). Selon les citoyens d'un autre secteur de Montréal, cette menace latente d'exclusion territoriale planerait particulièrement au-dessus des personnes vieillissantes qui résident depuis longtemps dans leur logement et les personnes à faibles revenus (Simard, 2017).

Observant que l'usage de la rue comme lieu de socialisation ou de transit diverge selon qu'on soit issu d'une classe plutôt défavorisée ou fortunée, les résidents plus anciens et moins favorisés gardent le sentiment que les nouveaux arrivants ne souhaitent pas se mélanger à eux. Aux prises avec la crainte d'être déplacés de leur chez-soi contre leur gré, ceux qui choisissent de ne pas déménager vers d'autres quartiers tendent à se replier dans leur logement, délaissant les lieux qu'ils avaient l'habitude de fréquenter et acceptant parfois des conditions de logement moins sécuritaires et salubres en omettant de signaler certaines réparations nécessaires par crainte de voir augmenter la valeur du loyer (Bélanger, 2010 ; Simard, 2017).

## La souffrance sociale associée à l'itinérance : un enjeu **d'intégration sociale inégale**

Les personnes en situation d'itinérance (1) sont parmi les plus exposées aux contrecoups de la gentrification alors qu'elles expérimentent « un processus de désaffiliation sociale et une situation de rupture sociale qui se manifestent par la difficulté pour une personne d'avoir un domicile stable, sécuritaire, adéquat et salubre en raison de la faible disponibilité des logements ou de l'incapacité de s'y maintenir et, à la fois, de la difficulté de s'y maintenir et d'entretenir des rapports fonctionnels, stables et

---

(1) Le terme « itinérance » est employé au Québec pour parler du phénomène des personnes « sans domicile fixe ».

sécuritaires dans la communauté » (Gouvernement du Québec, 2014, p. 30). Bien que ce phénomène inclut une part d'itinérance plus directement visible sur la rue, il concerne aussi une frange plus large de personnes dont les modes temporaires d'hébergement rendent moins observable leur situation d'instabilité résidentielle et de désaffiliation, sans pour autant les protéger des effets de marginalisation engendrés par la gentrification des quartiers centraux.

En somme, l'appropriation différentielle des espaces publics en faveur des nouvelles franges plus aisées de la population exerce une pression sociale sur les personnes contraintes à occuper les lieux publics en raison du manque d'accès à un espace qui leur soit propre alors que leur visibilité est jugée nuisible au développement d'un quartier revitalisé (Parazelli et coll., 2013; Powe, 2010). Par exemple, Kenza Benali (2013) rend compte du portrait médiatique négatif des populations marginalisées tenues responsables de la stigmatisation d'un secteur convoité où s'expriment des attentes de « nettoyage social ». Dans le même sens, d'autres auteurs mentionnent le sentiment d'insécurité dont témoignent certains citoyens qui perçoivent une menace dans la présence des personnes en situation d'itinérance (Chesnay et coll. 2014; Margier et coll., 2014).

Cette hostilité envers les personnes en situation d'itinérance aurait tendance à entraîner le recours à diverses formes de contrôle et de judiciarisation de leur mode de vie. Ainsi, face à des comportements difficilement évitables pour vivre sans chez soi stable, comme le fait de flâner, de dormir, d'uriner ou de mendier dans l'espace public, une réponse déployée par les autorités dans plusieurs secteurs consiste à émettre des constats d'infraction (Bernier et coll., 2011; Larose-Hébert et coll., 2016). En plus d'apaiser certaines pressions locales, ce dispositif de régulation de la présence des populations marginalisées viserait aussi à préserver l'attraction des visiteurs vers des quartiers nouvellement revitalisés (Chesnay et coll., 2014).

Ce cycle de conséquences pénalisantes vécu par les personnes itinérantes soulève l'importance de contextualiser cette expérience au regard des inégalités sociales qui traversent les sociétés contemporaines afin d'éviter d'essentialiser un profil spécifique d'individu qu'il s'agirait de repérer et de « réintégrer » dans la société. Au contraire, une compréhension plus juste du parcours et de la réalité de ces personnes peut se dégager lorsqu'on

reconnait que leur situation d'itinérance s'inscrit dans un enchaînement de ruptures de liens sociaux situés au cœur même et non en dehors de la société. Autrement dit, vu la complexité du phénomène, la diversité de contextes et la singularité des trajectoires, il importe de s'attarder à comprendre ce qui amène aujourd'hui un si vaste prisme d'individus à se retrouver dans une trajectoire plus ou moins chronique, situationnelle ou épisodique de désaffiliation et d'instabilité résidentielle.

Dans cette perspective, l'éclairage des travaux dirigés par Serge Paugam (2014) est utile pour montrer comment le parcours de marginalisation vécu par certains individus s'inscrit dans des formes inégales d'intégration sociale qui se jouent au cœur et à l'intersection des différents liens sociaux (filiation, appartenances choisies, occupation professionnelle, citoyenneté) dans lesquels chaque individu cherche et trouve ou non réponse à ses besoins vitaux de protection et de reconnaissance. À l'aide d'un continuum illustrant l'articulation complexe des formes inégales d'intégration sociale, l'auteur explique qu'une minorité d'individus dispose d'une place relativement assurée dans la société en raison de la force de leurs liens sociaux entrecroisés pendant qu'une frange plus large de personnes s'inscrit dans un parcours d'intégration fragilisé par des liens sociaux incertains et affaiblis, alors que d'autres sont contraints d'emprunter une voie d'intégration plutôt compensée, voire marginalisée à la suite de ruptures dans différentes sphères de vie.

Cette prise en compte des ruptures multiples que peuvent vivre des personnes dans différentes sphères de liens sociaux permet d'éclairer comment diverses formes de déficit de protection et de mépris de reconnaissance peuvent entraîner dans une trajectoire marginalisée (Paugam, 2014). Cet éclairage permet aussi de saisir comment l'enchaînement de ruptures sociales tend à s'inscrire dans un engrenage où s'alimentent les écueils objectifs (précarité matérielle, manque d'accès à des ressources, etc.) et la souffrance subjective des personnes au fur et à mesure qu'elles intériorisent la honte associée à l'image négative que leur renvoient les autres acteurs sociaux. Ainsi, non seulement la stigmatisation des personnes en situation d'itinérance ne règle pas la problématique de leur « dérangerosité », de surcroît, les différentes formes de pénalisation qui en découlent (discrimination, judiciarisation, etc.) accentuent la spirale de leur marginalisation.

## **Des solidarités de proximité** en faveur d'une cohabitation plus juste et harmonieuse

Deux modalités de réponses semblent principalement déployées pour agir sur la problématique de l'itinérance : celle du contrôle des comportements à la source du sentiment d'insécurité des citoyens et celle de l'intégration en logements des personnes en situation d'itinérance (Margier et coll., 2014). En complément à ces stratégies, il apparaît intéressant d'explorer d'autres voies d'intervention plutôt axées sur l'émergence de solidarités visant à favoriser une meilleure inclusion des personnes en situation d'itinérance dans la communauté.

À cet égard, des travaux antérieurs menés dans le quartier Saint-Roch mettent en lumière l'intérêt de réunir les différents acteurs du milieu pour instaurer un dialogue permettant de développer une vision partagée de l'environnement social et d'atténuer les tensions en redéfinissant une image positive des personnes en situation de désaffiliation et en créant des liens durables entre les citoyens du quartier (Freedman, 2009 ; Vigneau et coll., 2009). S'inscrivant dans cette visée, l'intervention sociale de proximité est reconnue comme une stratégie efficace pour rejoindre les personnes oubliées par les services traditionnels ainsi que pour diminuer leur isolement et favoriser leur prise de parole en misant sur le développement de relations basées sur la reconnaissance mutuelle (Fontaine et Wagner, 2017 ; Larose-Hébert et coll., 2016). La forte présence sur le terrain de ces intervenants sociaux de proximité et la médiation qu'ils exercent entre les personnes de différents horizons permettent également d'infléchir le sentiment d'insécurité souvent rapporté dans les secteurs marqués par une forte mixité sociale (Baillergeau, 2008).

Dans le secteur Saint-Roch, plusieurs organismes communautaires déploient depuis longtemps des pratiques d'intervention de proximité auprès des personnes en situation d'itinérance ou à risque de l'être, certains ciblant des groupes spécifiques (jeunes fugueurs, personnes exerçant le travail du sexe, vivant des troubles de santé mentale ou utilisatrices de drogues injectables) alors que d'autres se concentrent à offrir des soins de santé de proximité à divers groupes sociaux

marginalisés. Or, face aux tensions générées dans le quartier par le contexte de gentrification, un ensemble de partenaires décide en 2012 d'élaborer collectivement des solutions complémentaires aux initiatives déjà présentes au centre-ville, ce qui donne naissance au projet *Vie de Parvis* destiné à favoriser une cohabitation plus harmonieuse au sein du quartier Saint-Roch (Vallée Dore, 2014; Table de quartier l'Engrenage de Saint-Roch, 2015).

Conçu en tant que projet « d'observation, de médiation, d'intervention et d'animation des espaces collectifs », le projet *Vie de Parvis* se compose de deux volets (Table de quartier l'Engrenage St-Roch, 2015, p. 11). D'abord, un intervenant social appelé agent de mixité met en œuvre une pratique d'intervention de proximité orientée par une mission singulière, soit d'agir comme intermédiaire et facilitateur de dialogue à la croisée des divers groupes sociaux présents dans le quartier. En complément, le second volet consiste en différentes formes de soutien au développement de projets d'aménagement et d'animation sur le parvis de l'Église Saint-Roch. Pilotées par les citoyens du quartier avec le soutien de l'agent de mixité, deux principales initiatives mettent ainsi à disposition du mobilier urbain en libre-accès, soit un piano public permettant de créer des rassemblements musicaux lors de la période estivale et un réfrigérateur servant de relais entre les donateurs de denrées alimentaires et les personnes bénéficiant de ces dons de manière libre et anonyme.

## L'influence du projet Vie de Parvis auprès des personnes itinérantes à Saint-Roch

La recherche évaluative du projet *Vie de Parvis* avait pour objectifs de documenter les retombées de cette intervention de proximité auprès des personnes en situation d'itinérance ou à risque de l'être dans le contexte de forte mixité sociale du quartier Saint-Roch ainsi qu'à identifier les conditions favorables à l'obtention de retombées positives dans la communauté (Lapointe, 2018). La collecte de données qualitatives, qui s'est déroulée de mars à juillet 2018, a compris huit périodes d'observation sur le terrain, quinze entrevues individuelles et un groupe de discussion. Les entretiens individuels ont été effectués auprès de citoyens, de

commerçants et de représentants d'institutions alors que le groupe de discussion se déroulait avec les acteurs impliqués dans le projet *Vie de Parvis*.

Lors des entretiens tenus dans le cadre de l'évaluation de ce projet, les défis de cohabitation décrits plus haut ressortent. D'abord, le déracinement social d'une partie de la communauté se fait sentir dans les propos des participants qui témoignent de la mise à l'écart de certains citoyens, représentés par exemple parmi les utilisateurs du réfrigérateur en libre accès qui seraient plus enclin à se priver des ressources alimentaires dont ils ont besoin qu'à recourir aux organismes d'aide du milieu. Parmi les enjeux vécus dans le secteur, il ressort également que plusieurs commerçants, sans être dérangés personnellement par les personnes en situation d'itinérance, s'inquiètent de leur présence dans l'espace public en raison de l'image qu'elles donnent du quartier.

Dans un tel contexte de clivage, la présence de l'agent de mixité est reconnue pour contribuer à solidifier « la toile de liens entre les personnes de Saint-Roch » (Lapointe, 2018, p. 20). En effet, plusieurs constatent que la présence et les actions de l'agent de mixité incarnent une alternative aux mesures coercitives et améliorent le vivre ensemble dans le quartier par le développement du dialogue entre des personnes aux réalités fort différentes. Faisant écho aux préoccupations concernant les conséquences négatives de l'appropriation différentielle de l'espace public dans les quartiers touchés par la gentrification, le pont créé par cette intervention de proximité confirmerait l'intérêt de miser sur les occasions de rencontres et de discussions pour modifier la perception à l'égard des personnes désaffiliées et favoriser qu'elles soient considérées à part entière comme des membres impliqués dans la vie de quartier (Freedman, 2009 ; Vigneau et coll., 2009).

En ce sens, les résultats montrent que le projet *Vie de Parvis* entraîne une diminution des préjugés des citoyens et de leur perception de danger vis-à-vis des personnes marginalisées, comme l'indiquait aussi une précédente évaluation (Vallée et Lagrange, 2015). Conséquemment, les liens tissés entre les personnes du quartier par l'intermédiaire de l'agent de mixité contribueraient à diminuer le sentiment d'insécurité et les tensions existantes. La circulation d'informations, les actions de sensibilisation et l'approche d'éducation populaire de cet intervenant de proximité



contribueraient aussi à accroître la compréhension des citoyens à l'égard des réalités et des dynamiques sociales dans le quartier Saint-Roch.

Agissant comme vecteur de relations, l'agent de mixité semble contribuer à l'inclusion des personnes qui vivent différentes formes de désaffiliation sociale en favorisant des interactions positives dans la vie de ces personnes et en renforçant, au fil du temps, la toile de liens qui peuvent les soutenir au quotidien. En plus de réduire les risques de mise à l'écart des personnes marginalisées dans le quartier, l'intervention de l'agent de mixité leur permettrait de se sentir des citoyens à part entière et de percevoir que leur point de vue et leur participation peuvent influencer la vie du quartier. Dans le même sens, le soutien de l'agent de mixité aux revendications citoyennes traduirait une reconnaissance de leurs droits et leur engagement dans la pérennisation des projets les renverrait à des responsabilités socialement valorisées.

Complémentaire à l'intervention de l'agent de mixité, les projets de mobiliers publics du Parvis Saint-Roch offrirait une occasion d'implication adaptée à la réalité des personnes en situation d'itinérance ou à risque de l'être. Aussi, la possibilité d'utiliser ce mobilier urbain ouvrirait la porte à un réenracinement dans le quartier à ces citoyens qui n'ont plus « à être uniquement les spectateurs des changements auxquels leur milieu fait face : ils ont accès à davantage de pouvoir d'action » (Lapointe, 2018 : p. 19). En outre, la gestion de ces ressources en libre accès favoriserait la cohésion entre les acteurs qui fréquentent l'espace liminaire que représente le Parvis, que ce soit en incitant à développer un esprit de solidarité entre les donateurs, les bénévoles et les utilisateurs du réfrigérateur public ou encore en suscitant autour du piano l'émergence de rassemblements spontanés et de nouvelles rencontres.

Ainsi, en plus de répondre à des besoins de base et de favoriser le développement d'un sentiment d'appartenance à la communauté, la présence du réfrigérateur et du piano sur le Parvis comporterait une portée plus symbolique et politique en créant un lieu où les personnes marginalisées peuvent affirmer leur droit d'exister sur la place publique et profiter de la revitalisation du quartier. En plus de leur utilité matérielle et de divertissement, la présence de ces éléments de mobilier urbain viendrait ainsi contrebalancer le sentiment de dépossession de « chez soi » qui peut découler des dynamiques de gentrification tout en participant à

diminuer la perception de menace liée à la visibilité de l'itinérance souvent véhiculée dans les quartiers en cours de gentrification (Bélangier, 2010; Benali, 2013; Chesnay et coll., 2014; Simard, 2017).

Considérant que l'effet cumulatif de ruptures de liens sociaux dans différentes sphères de vie peut entraîner une souffrance se rapprochant de l'impression d'une forme de « mort sociale », on peut penser que des interventions de proximité telle que celles réalisées dans le cadre du projet *Vie de Parvis* contribuent inversement à soutenir une intégration sociale plus juste et harmonieuse au sein des quartiers marqués par la mixité sociale. Ainsi, bien qu'elle ne puisse compenser les inégalités sociales présentes au cœur des quartiers touchés par la gentrification, l'intervention de proximité contribue à tisser diverses formes de solidarités qui permettent de consolider les sources de protection et de reconnaissance auxquelles ont accès les personnes marginalisées afin de mieux leur assurer qu'elles « comptent pour » la communauté et qu'elles peuvent y « compter sur » divers acteurs en cas de besoin (Paugam, 2014, p. 7). ●

**Annie Fontaine** est professeure agrégée  
à l'école de travail social et de criminologie  
de la faculté des sciences sociales,  
Université Laval, Canada.

**Frédérique Lapointe** est évaluatrice du projet *Vie de Parvis*  
et candidate à la maîtrise de travail social, Université Laval, Canada.

**Boromir Vallée Dore** a été agent de mixité  
du projet *Vie de Parvis* (2014-2016)  
et candidat à la maîtrise de travail social,  
Université Laval, Canada.

## Bibliographie

- Baillergeau, Évelyne, « Intervention sociale, prévention et contrôle social » in *Déviance et Société*, n° 1, 2008, pp. 3-20. En ligne : <https://www-cairn-info.acces.bibl.ulaval.ca/revue-deviance-et-societe-2008-1-page-3.htm> (consulté le 17 avril 2019).
- Bélanger, Hélène, « Pour qui et à qui ce parc ? Gentrification et appropriation de l'espace public dans l'arrondissement du Sud-Ouest de Montréal (Canada) », in *Lien social et Politiques*, n° 63, *Le logement et l'habitat : enjeux politiques et sociaux*, juillet 2010, pp. 143-154. En ligne : [http://k6.re/\\_n\\_jl](http://k6.re/_n_jl) (consulté le 17 avril 2019).
- Benali, Kenza, « La densification urbaine dans le quartier Vanier : germe d'un renouveau urbain ou menace pour le dernier îlot francophone de la capitale canadienne ? », in *Cahiers de géographie du Québec*, n° 160, avril 2013, pp. 41-68. En ligne : <http://k6.re/E5Ybf> (consulté le 17 avril 2019).
- Bernier, Dominique, Céline Bellot, Marie-Ève Sylvestre et Catherine Chesnay, *La judiciarisation des personnes en situation d'itinérance à Québec : point de vue des acteurs socio-judiciaires et analyse du phénomène*, Toronto : The Canadian Homelessness Research Network Press, 2011. En ligne : <http://k6.re/gSPaK> (consulté le 17 avril 2019).
- Bertrand, François, « Critique de la mixité sociale. Classes sociales et inscriptions territoriales dans la ville-centre », in *Politique*, n° 67, novembre 2010, pp. 66-70. En ligne : <http://k6.re/J4Z=z> (consulté le 17 avril 2019).
- Bouchard, Denis et Colette Lavoie, *Portrait de défavorisation du territoire de Centre de la santé et des services sociaux de la Vieille-Capitale*, Centre de la santé et des services sociaux de la Vieille-Capitale, 2011.
- Bourgeois, Fanny, *La revitalisation du quartier Saint-Roch (ville de Québec) et ses effets sur l'expérience d'exclusion des femmes itinérantes*, Mémoire de maîtrise, Université Laval, 2008. En ligne : <https://corpus.ulaval.ca/jspui/handle/20.500.11794/19566> (consulté le 17 avril 2019).
- Chesnay, Catherine, Céline Bellot et Marie-Ève Sylvestre, « Judiciarisation des personnes itinérantes à Québec : une géographie des pratiques policières répressives au service de la revitalisation », in *EchoGéo*, n° 28, *Police : les espaces de l'ordre, l'ordre en espace*, avril 2014, pp. 1-21. En ligne : <https://journals-openedition-org.acces.bibl.ulaval.ca/echogeo/13826> (consulté le 17 avril 2019).
- CIUSSS de la Capitale-Nationale, *Ville de Québec : Arrondissement La Cité-Limoilou, ses secteurs et ses quartiers*, Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale, 2016.
- Fontaine, Annie et Gabriel, Wagner, *Rapport de recherche sur la négociation du sens et des usages des pratiques en travail de rue auprès des jeunes*, Centre de recherche sur l'adaptation des jeunes et des familles à risque (JEFAR), 2017. En ligne : <http://www.jefar.ulaval.ca/centreJefar/index.php?pid=1589> (consulté le 17 avril 2019).
- Freedman, Martine, « Faire cohabiter mixité et espace public : un enjeu de la revitalisation urbaine : Défis du nouveau Saint-Roch à Québec », in *Cahiers de géographie du Québec*, n° 150, *Géographie de la violence*, décembre 2009, pp. 405-420. En ligne : <http://k6.re/Hroay> (consulté le 17 avril 2019).
- Glass, Ruth, *London : Aspects of change*. London : Centre of Urban Studies, 1964.
- Gouvernement du Québec, *Ensemble, pour éviter la rue et en sortir : Politique nationale de lutte à l'itinérance*, Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2014, pp. 1-74. En ligne : <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-000174/> (consulté le 17 avril 2019).

- Lapointe, Frédérique, *Évaluation de l'influence du projet Vie de Parvis sur les personnes en situation d'itinérance ou à risque de l'être dans le quartier Saint-Roch*, Table de quartier l'Engrenage St-Roch, 2018.
- Larose-Hébert, Katharine, Gabrielle Alexandre, Caroline Bastien, Amanda Blouin, Karina Boucher et Myriam Boudreault, « Regards communautaires : le projet du Boisé comme vecteur de citoyenneté », in *Reflets*, n° 1, *Profilage social et judiciarisation de la marginalité*, printemps 2016, pp. 183-193. En ligne : <http://k6.re/Elohp> (consulté le 17 avril 2019).
- Margier, Antonin, Céline Bellot et Richard Morin, « L'itinérance en milieu urbain. Deux voies de normalisation », in *Le sociographe*, n° 48, *Nouvelle gestion sociale des SDF. Comparaisons internationales de politiques pour les sans abri*, décembre 2014, pp. 21-32. En ligne : <http://k6.re/qsNSe> (consulté le 17 avril 2019).
- Montero, Sarah, « Les rapports ambigus de l'art et de la ville », in *Géographie et cultures*, n° 99, *Varia*, 2016, pp. 137-156. En ligne : <https://journals-openedition-org.acces.bibl.ulaval.ca/gc/4534> (consulté le 17 avril 2019).
- Parazelli, Michel, Céline Bellot, Jean Gagné et Richard Morin, « Les enjeux du partage de l'espace public avec les personnes itinérantes et sa gestion à Montréal et à Québec. Perspectives comparatives et pistes d'actions », in *Fonds de recherche québécois Société et culture*, 2013, pp. 1-79. En ligne : <http://k6.re/k-S6T> (consulté le 17 avril 2019).
- Paugam, Serge (dir.), *L'intégration inégale : force, fragilité et rupture des liens sociaux*, Paris, PUF, 2014.
- Powe, Michael, *Loft living in Skid Row: Policies, plans, and everyday practices in a distressed neighborhood*, Irvine, University of California, 2010.
- Simard, Julien, « La participation de personnes vieillissantes dans les comités logement à Montréal : composer avec l'exclusion territoriale », in *Lien social et Politiques*, n° 79, *Les territoires du vieillissement*, 2017, pp. 175-192. En ligne : <http://k6.re/Kpkf=> (consulté le 17 avril 2019).
- Table de quartier l'Engrenage de Saint-Roch, *Rapport annuel 2015*. En ligne : <http://k6.re/wkLri> (consulté le 17 avril 2019).
- Vallée Dore, Boromir, *Projet Vie de parvis : Bilan mi-mandat*, Table de quartier l'Engrenage de Saint-Roch, 2014.
- Vallée, Kiliane et Véronique Lagrange, *Rapport synthèse : Évaluation des retombées du projet « Vie de parvis » dans la communauté de Saint-Roch*, Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale, 2015.
- Vigneau, Jolyane, Gabrielle Doucet-Simard, Andrée Fortin, Mathieu Lizotte et Mélanie Bédard, *La gentrification du quartier Saint-Roch*, Corporation de développement économique communautaire, 2009. En ligne : [http://www.cms.fss.ulaval.ca/upload/soc/fichier/s/j.20vigneault\\_g.20dsimard.pdf](http://www.cms.fss.ulaval.ca/upload/soc/fichier/s/j.20vigneault_g.20dsimard.pdf) (consulté le 17 avril 2019).